

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

No 275

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 18 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2)

Décembre 1987

La conseillère nationale G. Aubry, rédactrice de L'ATOUT, ne sait pas écrire sa propre adresse : 9, rue Pasteur Frêne. Il ne s'agit pas ici d'un prénom, mais d'un titre : 9, rue du Pasteur-Frêne.

«Glasnost»

Titre surprenant dans L'IMPARTIAL du 24 octobre : «Glasnost chaud-de-fonnière». L'article faisait état des détails fournis par la police des habitants sur les élections fédérales : «Participation, répartition des suffrages (...) et score (sic) réalisés par les têtes de liste hors parti (sic) apparaissent avec plus de transparence.»

En dépit du charme influent de M. Gorbatchev, relevons que «glasnost» n'est pas (encore) un mot français et que si l'on tient à le placer — plus ou moins bien — il faudrait au moins le mettre entre guillemets.

(Défense du français, No 275, décembre 1987)

«Ayions»

A propos de l'interdiction des vacherins : «L'abondance alimentaire est sans doute trop récente dans l'histoire de l'humanité pour que, inconsciemment, nous n'ayions pas encore abandonné les réflexes innés d'une économie de pénurie...» (GAZETTE DE LAUSANNE du 28 novembre).

Erreur par analogie ! L'Y est suivi d'un I quand il s'agit de distinguer, du présent de l'indicatif, l'imparfait (nous voyions) ou le subjonctif (il faut que nous l'essayions).

Mais on écrit : que nous ayons, que nous soyons.

(Défense du français, No 275, décembre 1987)

S'agissant

Dans l'annexe de son bulletin hebdomadaire consacrée à la radio-TV romande, la S.D.E.S. a publié un abondant et édifiant sottisier : «Des rails tordus, des wagons avariés (Midi-première) ; «ils se sont refusés de donner des renseignements» (TJ-midi) ; «des critiques s'agissant du mode de gestion du S.P.D.» (Matin-première) ; etc.

Le participe «s'agissant» s'emploie absolument dans le sens de «puisque'il s'agit» : s'agissant de vous, nous n'insisterons pas. Dans le cas cité, il fallait évidemment dire : des critiques concernant le mode de gestion...

(Défense du français, No 275, décembre 1987)

Demander à ce que

Cette tournure, lourde et inutile, abonde dans les comptes rendus des délibérations de conseils (communaux particulièrement) : M. Untel demande à ce que...

Il y a beaucoup de cas où ce n'est pas plus beau quand c'est inutile ! M. Untel demande que...

Une seule exception, pour «je ne demande que» : je ne demande qu'à ce qu'il vienne (pour éviter : que qu'il vienne).

(Défense du français, No 275, décembre 1987)

«Sous» (au-dessous)

On trouve fréquemment dans la presse, aujourd'hui, ce genre de tournure : Les amis de M. Genscher passent partout sous la barre des 5 % — Il a pu rester sous les 10 secondes sur cent mètres...

On peut passer, au sens propre, sous une barre ; mais pour exprimer l'idée de «plus bas que», on utilise la locution adverbiale «au-dessous» : Ils passent au-dessous de la barre des 5 % — Il a pu rester au-dessous des 10 secondes.

On dit de même : la température est de six degrés au-dessous de zéro (et non sous zéro).

(Défense du français, No 275, décembre 1987)

«Le» président

Nous avons plus d'une fois dénoncé ici l'apposition à l'anglaise (ou à l'allemande), répandue dans toute la francophonie par les soins de l'A.F.P. : M. Untel, le président du Conseil ; M. X, le secrétaire de l'association ; M. Z, le ministre de l'agriculture ; etc.

On retrouve maintenant ce «le» après des verbes : «Quand au président de la DC, il était le vice-président du Conseil du gouvernement démissionnaire» — «Ces biens avaient été achetés déjà avant qu'il ne devienne le président du conseil d'administration».

(Défense du français, No 275, décembre 1987)